



Jeunesse et
cohésion sociale

2022 Rapport de gestion

Dicastère
Jeunesse et cohésion sociale

Service jeunesse et cohésion sociale

M. Jean-Claude Ruchet

Municipal

M. Pierre-André Junod

Chef de service

Conseil d'Établissement
et Entente scolaire

Plateforme Écoles-Commune

Réseau d'accueil de jours
des enfants (RÉAjy)

Commission Consultative
Suisse-Immigrés

Conseil des Seniors
Yverdon-les-Bains

Conseil des Jeunes
d'Yverdon-les-Bains



Jeunesse



Quartiers, affaires
sociales et seniors

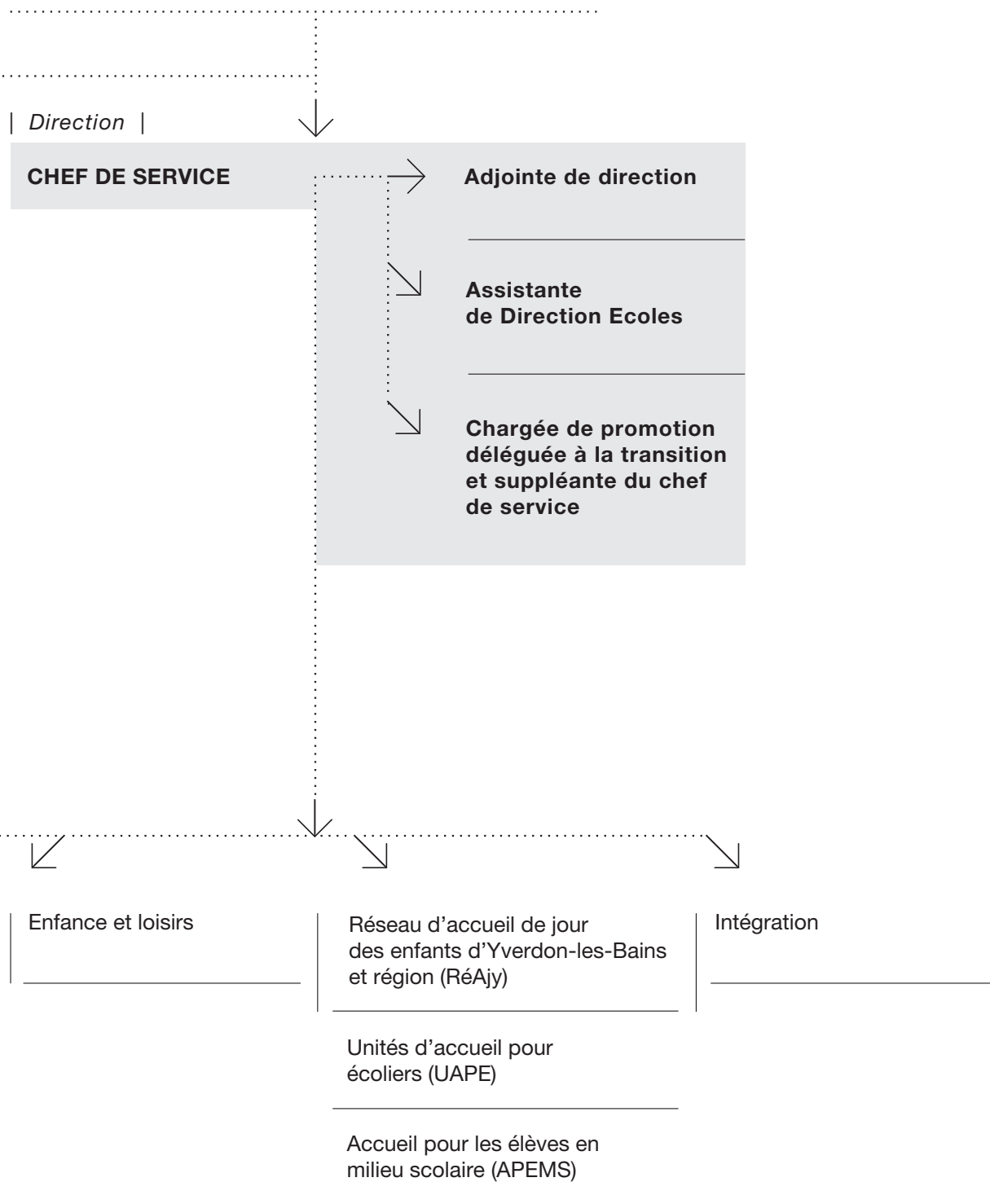


Clinique dentaire
de la jeunesse



Logement

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Direction

Introduction

MISSION DU SERVICE

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (ci-après JECOS) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et

à l'intégration de toutes et tous.

Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- politique école ;
- politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors) ;
- politique du logement ;
- politique enfance et famille (y inclus l'accueil de jour et la clinique dentaire de la jeunesse) ;
- politique jeunesse ;
- politique d'intégration.

POINTS FORTS 2022

Planification scolaire et parascolaire

L'année 2022 aura vu l'adoption par le Conseil communal du préavis PR22.11PR au sujet de la planification scolaire et parascolaire ainsi que l'acceptation d'une demande d'un crédit d'étude de 3'065'000 francs pour la réalisation d'une salle de gymnastique double et de locaux scolaires et parascolaires sur le site du Collège de la Passerelle. Suite au retard de la planification du quartier Gare-Lac, la planification scolaire validée par la Municipalité en décembre 2020 a dû être adaptée pour y intégrer ce changement. Le Conseil communal a finalement validé le renforcement du site scolaire de la Passerelle avec 12 nouvelles salles de classe, 2 salles multi-usages et 3 salles d'activité physique (1 salle de gym double et 1 salle de rythmique). En ce qui concerne ce dernier point, le Conseil communal a émis le vœu d'une salle de gymnastique triple en lieu et place de la salle double afin de donner des moyens supplémentaires aux sociétés sportives locales. Il est prévu de mettre en fonction ces nouveaux locaux pour la rentrée scolaire 2026-2027. En parallèle, le Conseil communal a pris acte de la volonté du Canton de créer, à ce même horizon, un troisième établissement pri-

maire afin de faire face à la croissance planifiée du nombre d'élèves. La répartition en trois établissements devrait se faire le long des canaux (Buron, Thièle et Mujon) afin de profiter des itinéraires de mobilité douce. Une nouvelle version de la planification scolaire va être lancée en 2023 afin d'intégrer de nouvelles projections démographiques et évaluer l'impact de la création d'un troisième établissement primaire sur les infrastructures scolaires et les zones d'enclassement. Au niveau de la planification parascolaire, il est également prévu de renforcer le site de la Passerelle avec la création d'une UAPE et d'une APEMS de 60 places chacune. En attendant la création de ces nouvelles structures, les capacités d'accueil des UAPE des Cygnes et du Cheminet vont être renforcées de 12 places chacune. Il faut également relever que le Conseil communal a souhaité unanimement un développement du parascolaire plus rapide que celui proposé par la Municipalité : dès lors, le JECOS est à la recherche de nouveaux locaux dans les écoles. Les appartements laissés vacants par le départ des concierges semblent être des pistes prometteuses pour y arriver rapidement.

Office du logement

L'année 2022 aura également été marquée par l'aboutissement de la réorganisation de l'activité

logement au sein du service. Auparavant désignée « Office du logement », la cellule a fait peu

neuve en se restructurant en secteur à part entière. Jusqu'en 2021, l'Office du logement était en effet intégré au Secteur quartiers et affaires sociales. La création du Secteur logement, composé de deux postes avec des missions distinctes – une responsable de secteur et une gestionnaire de dossiers – a permis d'organiser les tâches selon deux volets spécifiques : les activités liées au contrôle des conditions d'occupation et l'attribution de l'aide individuelle au logement d'une part, et la mise en œuvre de la politique du logement à l'échelle communale d'autre part, tout en assurant un contrôle à quatre yeux pour toutes les décisions. 2022 aura aussi été marquée par les débuts de la mise en œuvre de la politique communale du logement. Dans son plan de législature, la Municipalité a en effet souhaité se doter d'une politique du logement attrayante et adaptée aux besoins de sa population. La validation en décembre 2022 par le Conseil communal du préavis PR22.22PR concernant entre autres une demande de crédit d'étude pour mener à bien une étude de type « Objectif logement » a constitué une première étape décisive pour l'élaboration de cette nouvelle politique publique. Cette étude devrait être lancée durant les premiers mois de 2023.

Crise ukrainienne

Après la crise du Covid-19, la commune a dû faire face à celle des réfugié-es. Jamais une année n'aura connu une arrivée aussi importante de personnes en recherche de protection que 2022. Les requérant-es d'asile sont arrivé-es non seulement d'Ukraine, mais également d'autres pays, notamment l'Afghanistan et la Turquie. Même si la commune n'était pas en première ligne pour gérer cette crise qui, on le rappelle, est de la responsabilité de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), le JECOS s'est impliqué en mettant sur pied, à partir de mars, une « hotline » afin de donner de l'information et de l'orientation à toutes les personnes qui souhaitaient aider les réfugié-es en provenance d'Ukraine. Il a également assuré des traductions en ukrainien en mettant à disposition des personnes récemment arrivées des traducteur-trices. Les trois premiers mois ont été les plus chargés en termes d'accueil et de suivi

avec en moyenne cinq demandes par jour. La collaboration entre les associations GAMYR, les Tisserands du Monde et Po-Russk-Y a permis de répondre aux besoins de première nécessité, avant que l'EVAM ne prenne le relais. Dans ce cadre, il faut relever le travail extraordinaire réalisé par Po-Russk-Y, qui regroupe plusieurs ressortissant-es ukrainien-nes. Dès le mois de mars, elle a mobilisé les ressources des membres de l'association et a obtenu une subvention de la commune, ce qui lui a permis de distribuer des biens de première nécessité. Un local lui a aussi été mis à sa disposition par le Service des bâtiments, où la population a pu déposer du matériel à donner, afin qu'un plus grand nombre de réfugié-es puissent en profiter. L'association a également organisé des café-contacts pour offrir aux personnes en provenance d'Ukraine un temps d'écoute et de partage. Environ 350 personnes ont fréquenté régulièrement ce local.

Changement de la politique tarifaire du RéAjr

Inchangée depuis 2008, une nouvelle politique tarifaire du réseau d'accueil, ainsi que des nouveaux règlements pour l'accueil pré et parascolaire, ont été validés par la Municipalité et sont entrés en vigueur à la rentrée scolaire 2022/23. La tarification a été mise à jour afin de favoriser les familles modestes ainsi que les familles avec de multiples enfants. Ce sont en effet ces familles qui sont le plus à risque de paupérisation. Cette modification tarifaire a permis un allègement de la facturation pour une partie importante des familles. Cette perte de revenu a été

compensée par des subventions supplémentaires du Canton suite à l'adaptation du rabais fratrie aux exigences de la Fondation de l'accueil de jour (FAJE) et par une augmentation de la facturation pour les familles avec un enfant placé et un revenu supérieur à 130'000 francs. Des effets de bord ont été constatés pour les familles nombreuses. Le réseau, avec l'accord de la Municipalité, a alors mis en place des mesures correctives qui ont permis de soulager la facture de toutes les familles avec trois enfants ou plus placés en accueil collectif.

Changements au niveau du Comité de direction

Après une assez longue période de stabilité au niveau des cadres du service, l'année 2022 aura vu de nombreux changements. Les responsables des secteurs enfance et loisirs et RéAjy ont quitté le JECOS respectivement à fin mai et fin juin 2022. Le responsable du Secteur quartiers, affaires sociales et seniors a fait valoir son droit à une retraite anticipée au 31 juillet. Au 1^{er} juillet, une nouvelle responsable a repris le Secteur quartiers, affaires sociales et seniors et une

personne a été nommée à la tête du nouveau Secteur du logement. Une nouvelle responsable a repris le Secteur enfance et loisirs le 12 septembre et un nouveau responsable a été nommé pour le Secteur RéAjy le 1^{er} octobre. L'intérim a été assuré par une collaboratrice et le chef de service. Une journée de teambuilding a été organisée le 15 novembre. L'intégration des nouveaux cadres s'est déroulée sereinement.

Réception

Au vu de l'arrivée de nombreux nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices au sein du service et plus particulièrement à la réception,

aucune statistique n'a été faite cette année, car il a fallu consolider l'organisation et la répartition des tâches entre les titulaires.

Secteur Écoles

CET

Le Conseil d'établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire et composé d'une délégation de tous les

acteurs et actrices prenant une part active à la vie scolaire. En 2022, trois séances ont eu lieu durant lesquelles les points suivants ont été abordés :

- élection à la vice-présidence ;
- création de groupes de travail ;
- présentation de différents projets pédagogiques des établissements primaires soutenus par le CET ;
- présentation du budget 2023 ;
- réflexion sur le fonctionnement et les objectifs du CET.

Entente scolaire

L'Entente scolaire regroupe les Municipales aux en charge des écoles des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz,

Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Yverdon-les-Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente s'est réunie à quatre reprises et a notamment abordé les sujets suivants :

- transports scolaires avec un changement de gestion pour certains ramassages, la mise en place de normes à respecter dès la rentrée scolaire d'août 2022 et les modalités de gestion de remboursement des abonnements pour les élèves ayant le statut de réfugié-es ;
- réorganisation du Secteur écoles du JECOS suite à la mise à zéro de l'annexe 1 de la convention Etat-Commune effective dès la rentrée scolaire d'août 2022 ;
- sentier pédagogiques Forêvasion à Clar Chanay avec la création d'une association ;
- mobilier scolaire et déménagements de classe ;
- projet d'accès facilité aux musées yverdonnois partenaires pour les élèves ;

- MATAS et sa nouvelle gestion ;
- crise énergétique avec les différentes mesures envisagées ;
- budget 2023.

Plateforme école-commune

Les directions des établissements scolaires de la Ville et le JECOS se sont rencontrés à 15 reprises, en invitant divers partenaires internes ou externes. Les principales thématiques traitées sont :

- organisation de la rentrée scolaire ;
- mobilier scolaire ;
- transports scolaires (ramassage et courses diverses) ;
- planification scolaire avec la création d'un 3^e établissement primaire et la construction d'un nouveau bâtiment scolaire ;
- crise énergétique avec les mesures envisagées et leur impact sur la vie scolaire ;
- sécurisation du chemin de l'élève et des abords des bâtiments scolaires.

Fourniture de mobilier scolaire

Durant l'année 2022, les achats suivants ont été réalisés afin de renouveler et compléter le mobilier existant :

- renouvellement de 8 classes et ouverture de 2 classes ;
- finalisation des bureaux des doyens et doyennes d'EPP ;
- équipement de 30 classes en petit mobilier et matériel divers ;
- entretien du matériel et mobilier existant ;
- renouvellement du matériel d'éducation physique.

Transports scolaires

Le service a organisé trois tournées de ramassage scolaire, soit le trajet du domicile à l'école, pour les élèves scolarisé-es hors de leur quartier.

Par ailleurs, afin de permettre aux élèves de se rendre aux cours de gymnastique, de rythmique,

de piscine ou à la patinoire, à la bibliothèque, au musée, aux spectacles scolaires ou autres activités scolaires, quelque 4'230 courses ont été financées par le JECOS.

La Ville a également soutenu 129 familles concernant les frais de transport de leur enfant :

- 58 remboursements d'abonnement mobilis en raison d'une distance domicile-école supérieure à 2.5 km ;
- 68 remboursements d'abonnement mobilis en lien avec la motion Cotting basée le revenu familial annuel ;
- 4 élèves suivant un cursus SAE (sport, art, études) ont reçu une participation aux frais de transport.

Camps sportifs

Au vu de la situation sanitaire encore délicate en janvier, certains camps sportifs ont été remplacés par des journées sportives pour l'établissement primaire Pestalozzi et pour l'établissement secondaire Léon Michaud.

Près de 353 élèves ont bénéficié d'activités sportives à la journée et près de 1088 élèves ont bénéficié de camps sportifs d'hiver ou d'été pour un coût total de 294'236 francs.

Ecoles à la montagne

Au vu de la situation sanitaire incertaine durant le premier trimestre, seuls 10 séjours ont eu lieu dans les colonies de la Ville de Jolie Brise aux Replans et de Bellevue à Mauborget. Ce sont 220 élèves qui ont bénéficié de cette prestation pour

un coût total de 15'221.10 francs, en dehors des frais liés au salaire des cuisinier·ères ou de l'intendance des colonies. L'établissement primaire Pestalozzi a également organisé trois camps de ski dans les colonies de la Ville pour 76 élèves.

Spectacles scolaires

La Ville organise des spectacles à l'attention des élèves des établissements scolaires yverdonnois au Théâtre de l'Échandole ou au Théâtre Benno Besson. Ce sont 4'301 élèves des établissements scolaires publiques et 102 élèves des Fondations Verdeil et Entre-Lacs qui ont as-

sisté à deux (parfois trois) spectacles, ceci pour un coût annuel de 36.50 francs par élève. Tous les élèves ont également bénéficié d'une représentation du Cirque Starlight organisée à leur intention aux Rives du Lac.

Sorties scolaires

Chaque élève de la Ville a pu bénéficier de plusieurs sorties culturelles diverses (cinéma, musée, visites en lien avec la formation professionnelle, etc.) ou d'activités en lien avec le bien-vivre ensemble (récréations saines, ferme pédagogique de Champvent, sapin de Noël etc.). Par ailleurs, un projet pilote d'accès facilité aux musées yverdonnois partenaires pour les classes des établissements scolaires yverdonnois a été mis en place dès septembre 2022, ceci en partenariat avec le

Service de la culture.

Une quarantaine de projets ont eu lieu pour les élèves du primaire et les établissements secondaires ont bénéficié d'une vingtaine de projets dont le championnat de mathématiques et le concours de robotique.

De plus, 190 classes sont parties en courses d'école sur les 232 classes des établissements scolaires de la Ville.

Voyage de fin d'études

19 classes de 11^e année et 6 classes de 12^e année, soit 445 élèves, ont pu organiser un voyage

de fin d'études ou des journées spéciales en extérieur.

Noël des enseignant·es et remerciements aux retraité·es de l'année scolaire

Au vu du succès rencontré en 2020 et 2021 et afin de respecter le budget à disposition, des paniers garnis ont été livrés dans les salles des maîtres et les secrétariats afin de remercier le corps enseignant pour son engagement.

Dans le même esprit, les enseignant·es prenant leur retraite durant l'année scolaire 2021-2022 ont été remercié·es par la Ville qui leur a offert un bouquet floral et du vin, attention transmise lors de la cérémonie de départ organisée par l'établissement scolaire concerné.

Enseignement spécialisé

Un transport de ramassage spécialisé a été organisé pour 12 élèves des deux classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) situées au Collège des Jordils. Ces transports ont été intégralement financés par le SESAF qui en a repris la gestion dès la rentrée scolaire d'août 2022. Le SESAF

a par ailleurs versé un montant de 55'625 francs à la commune en tant que participation aux frais de fonctionnement des deux classes CRPS intégrées dans l'établissement primaire Pestalozzi et des élèves à mesures particulières.

Orientation scolaire et professionnelle

Le Centre OSP-Région Nord basé à Yverdon-les-Bains a poursuivi ses recherches afin de trouver des locaux plus adaptés. Une solution devrait être trouvée dans les trois prochaines années. Malgré la crise, l'équipe de 30 collaborateur-trices a pu maintenir les prestations de conseil et d'orientation en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation. La prestation VIAMIA – bilan de la

situation professionnelle et analyse de l'employabilité pour les plus de 40 ans – a été mise en place à Yverdon-les-Bains, ceci suite à la phase pilote de 2021. La collaboration avec la permanence Migr'info s'est poursuivie également (aide à la réalisation et correction de CV et lettre de motivation pour les personnes migrantes).

Service médical

Diverses actions ont été menées, en collaboration avec les équipes PSPS, dans les établissements scolaires de la Ville touchant au bien-vivre ensemble, à la prévention aux médias numériques, à la précarité menstruelle, à la préparation à l'entrée dans le monde professionnel, à

l'éducation sexuelle, etc.

Par ailleurs, une initiation aux gestes de premier secours pour les élèves de 9^e année a été dispensée avec une sensibilisation particulière au fait de porter secours à autrui.

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif propose une trentaine d'activités sportives aux élèves des établissements scolaires yverdonnois. Malgré des perturbations en début d'année dues aux restrictions sanitaires, 803 inscriptions ont été validées en 2022. Les cours d'agrès, qui rencontraient habituellement un grand succès, n'ont pas pu être proposés et certaines nouvelles propositions tentées en 2021 n'ont pas été renouvelées

pour des questions de complexité d'organisation notamment. Par contre, d'autres cours ont pu faire leur retour et de nouveaux cours sont apparus tels la capoeira, le cirque, l'escrime, le handball et les petits jeux de balles.

De plus, grâce au soutien de la Ville, qui privilégie au maximum l'activité physique des enfants, certains cours ont pu être maintenus malgré une faible participation des enfants.

Secteur quartiers et affaires sociales

Quartiers – création de liens sociaux

→ Travail social de proximité dans les quartiers

Avec la présence d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale de proximité dans trois quartiers d'Yverdon-les-Bains, le secteur a continué à soutenir le développement de démarches communautaires et la création de liens entre les habitant-es. Une démarche dans un quatrième quartier est également en cours dans le cadre d'un partenariat avec Pro Senectute.

Dans le quartier Pierre-de-Savoie, l'association

Pierre en Fête continue son processus d'autonomisation avec un renouvellement d'une partie du comité en fin d'année. Elle compte à ce jour environ 70 membres, dont un groupe de jeunes qui développe notamment un projet de coopérative de services. A l'échelle du quartier, l'implication des habitant-es (40 personnes actives pour plus de 1500 heures d'engagement bénévole) a permis la mise sur pied de nombreux événements : fête de quartier, tournois amicaux de pétanque,

week-end camping et tour du Lac de Morat en vélo, activités grillades, soirée Halloween, lotos gratuits, fête de fin d'année, etc. Ces événements ont permis de rassembler plusieurs centaines de personnes tout au long de l'année et contribuent à augmenter la qualité de vie dans le quartier. Initiés par le travailleur social de proximité, le café-papote le mardi, une présence au quartier le jeudi et une permanence téléphonique le lundi ont permis de maintenir la création de liens avec les habitant-es et l'offre d'accompagnement individuel. Sur l'année, une vingtaine de suivis ont été proposés ; principalement pour des demandes en lien avec les thématiques suivantes : écoute/orientation, démarches administratives et suivi psychosocial, réinsertion.

Aux Moulins, le local communautaire a joué un rôle rassembleur en permettant l'organisation du café tartines le mardi, des ateliers bricolage et ateliers tricot-crochet en alternance le mercredi, de l'appui au français le jeudi et de l'atelier Jeux pour tous un jeudi sur deux. Proposées et animées par les bénévoles de l'association Moulins pour Tous, ces activités hebdomadaires ont vu une participation moyenne d'une dizaine d'habitant-es (par activités et par semaine). Les membres de l'association (actuellement une centaine) ont également initié ou contribué à la réalisation d'activités plus ponctuelles dans le quartier : coup de balais, formation autour de l'accompagnement de fin de vie, participation aux Piano de Si de La, tournoi de pétanque, pizza party, vide-greniers, dance party, lotos, souper d'automne et marché de Noël. Point fort pour le quartier, la Balade gourmande interculturelle organisée en septembre a rassemblé des représentant-es de 14 pays (stands de dégustation), 20 bénévoles et plus de 350 participant-es. Tout au long de l'année, des activités pour les enfants et jeunes du quartier ont été proposées par la travailleuse sociale de proximité (avec le soutien d'une auxiliaire) : activités diverses le mercredi après-midi (15 enfants en moyenne, mais parfois jusqu'à 45) et grand tournoi sportif (collaboration avec le secteur Jeunesse ; environ 70 enfants et jeunes). Au niveau des accompagnements individuels, une trentaine de personnes ont pu obtenir un soutien pour des démarches administratives, un soutien psychosocial ou de l'écoute/orientation.

Du côté de la Vilette et Sous-Bois, l'association Quartiers Sud est restée de petite taille mais a continué à se faire connaître des habitant-es, notamment à travers un envoi de cartes de vœux à tout le quartier en janvier. Durant l'année, l'association et ses bénévoles ont organisé un atelier sirop, une fête de quartier, une fête de la courge et une petite fête de départ pour les gérants du magasin de la Vilette. Au total, ces activités ont rassemblé environ 160 personnes. Initiées par la travailleuse sociale de proximité, d'autres activités ont également encouragé la rencontre et la création de liens entre les habitant-es : ateliers enfants autour de la lecture pendant les vacances de Pâques (collaboration avec la Bibliothèque et la Fondation Echaud), activité conte et apéro de quartier (dans le cadre du projet «Espaces publics à 5 min»), présence régulière au local et au café de la Vilette, apéro-échange à la Vilette le 1^{er} août, loto intergénérationnel avec la Fondation des 4 Marronniers, activités enfants au local de Sous-Bois tous les mercredis après-midis (10 à 20 enfants par fois). En fin d'année, un groupe de cinq jeunes (11-13 ans) a été constitué dans le but de proposer des activités «par les jeunes, pour les jeunes». A la Vilette, un vide-greniers organisé par une habitante du quartier et soutenu par la travailleuse sociale de proximité a vu le jour pour la première fois. Cet événement a rassemblé une dizaine de vendeur-euses et une quarantaine de participant-es. Sur l'année, une dizaine d'accompagnements individuels ont été proposés, principalement pour de l'écoute/orientation et des démarches administratives et de réinsertion.

Au Cheminet, la démarche Quartiers solidaires menée par un professionnel de Pro Senectute s'est poursuivie calmement. Ne disposant que d'une salle paroissiale le mardi après-midi, le groupe du Cheminet a fait face à certaines difficultés pour rassembler les habitant-es du quartier. Malgré cela, de multiples activités ont pu être mises sur pied (par les seniors du quartier avec le soutien de Pro Senectute ou en collaboration avec des acteurs associatifs ou institutionnels) : café-contact, activité jeux de société, bricolage de Pâques, entraide informatique, cuisine et repas communautaires, balades, marché gratuit, vide-greniers, fabrication de biscuits et fête de quartier (événement

marquant de l'année de par sa dimension inter-générationnelle et interculturelle). Ces activités ont touché une vingtaine de seniors, ainsi qu'une centaine d'enfants et d'adultes.

Le travail social de proximité dans les quartiers, ce sont également des activités inter-quartiers qui encouragent la rencontre au-delà de son propre quartier. Cette année, les différentes as-

sociations de quartiers ont participé aux activités suivantes : samedi grillades à l'Escarbille (activité organisée par l'équipe du secteur pour remercier les habitant-es pour leur engagement bénévole), présence à La Dérivée (organisation de petites animations pour les visiteurs et visiteuses du lieu) et soupe des quartiers (préparation et service d'une soupe des quartiers dans le cadre des Soupes d'ici et d'ailleurs).

→ Travail social de rue

Cette année, près d'une centaine d'accompagnements individuels ont été réalisés par une travailleuse sociale de proximité évoluant principalement dans la rue, au centre-ville. Ces suivis, qui touchent pour la plupart des personnes marginalisées ou en voie de marginalisation, se sont axés sur des thématiques et temporalités très variées (discussion unique à suivi de plusieurs mois). Les demandes qui ont été exprimées concernaient le plus souvent des problématiques en lien avec le logement, la consommation, la famille (couple, parentalité, séparation), la santé, le travail et l'absence de lien social. En parallèle, grâce à un travail d'autonomisation d'un pair

devenu co-responsable de l'activité, la pétanque du mercredi a continué à se dérouler de manière régulière, y compris en cas d'absence de la travailleuse sociale qui avait initié le projet. Approuvé par la Municipalité, le projet de lieu d'accueil pour la population marginalisée dans l'ancien Kiosque des Remparts a débuté avec la remise en état du lieu. Les travaux, effectués en grande partie par des partenaires sociaux (Caritas, Pro Travail), ont été plus longs qu'anticipé et le lieu n'a malheureusement pas pu ouvrir ses portes en 2022. A la fin de l'année, tout était néanmoins en bonne voie pour une ouverture début 2023.

→ Fête des voisins

En mai 2022, la Fête des voisins s'est déroulée sur une vingtaine de lieux dans toute la ville, avec une participation de 5 à 50 personnes environ par site. Pour la première fois, les organisateurs et organisatrices ont eu la possibilité de commander et utiliser gratuitement des caisses de

vaisselle Ecomanif pour ces petits événements de proximité. La logistique pour la distribution des caisses a été gérée par la réception du JECOS et de très bons retours ont été reçus sur à cette action.

→ Noël Ensemble

Face au succès rencontré l'année précédente, le comité de Noël Ensemble (accompagné par une travailleuse sociale de proximité du secteur) a organisé pour la seconde fois les Rêveries dans les quartiers, un concept qui vise à permettre à la population de se rencontrer près de chez elle. Cette année, les compagnies Petit Grimoire et Lumen se sont partagé les sept spectacles gratuits qui ont eu lieu les 23 et 24 décembre dans sept cours d'école de la ville. A chaque halte, soupe et petites gourmandises (préparées par la

cuisinière des colonies de la ville) ont été servies aux spectateurs et spectatrices par les associations de quartiers. Notamment en raison d'une météo pluvieuse le 23 décembre, la participation totale a été plus faible qu'en 2021 (entre 30 et 70 personnes par cour d'école, ce qui donne un total d'environ 330 participant-es sur les deux soirs). Les retours des personnes présentes ont toutefois été très positifs et la dizaine de bénévoles engagé-es chaque soir sur ce projet s'est montrée satisfaite du travail accompli.

→ Groupe consultatif

Le groupe consultatif, qui cherche initialement à servir de plateforme d'échange d'informations pour les associations de quartiers, les services de la Ville et divers partenaires, a perdu un peu de vitesse en 2022. Après trois séances du groupe consultatif organisées durant le premier semestre, il a été observé que le but initial de ces rencontres n'était pas complètement atteint.

Il a donc été décidé à fin septembre de prendre un temps pour réfléchir à un nouveau concept qui favoriserait davantage les échanges. Des premières discussions ont eu lieu dans les associations de quartiers en fin d'année et le sujet va être repris par l'équipe des quartiers en début 2023.

Affaires sociales

Prestations complémentaires

Environ 750 personnes ont bénéficié des Prestations complémentaires communales (PCC), pour un montant distribué de 1'661'741.30 francs.

Bons d'aide aux familles

Durant l'année, un groupe de travail interservices a revu le système utilisé pour la distribution des bons d'aide aux familles afin de le rendre plus clair et facile à utiliser. Testé lors de la distribution de fin d'année, ce système a apporté une bonne satisfaction, avec quelques petits points

mineurs à reprendre durant 2023. Au total, un peu plus de 2'000 familles sont au bénéfice d'un subside de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM) et ont donc eu droit aux bons d'aide aux familles en 2022 ; cela représente un montant de 657'950 francs.

Mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire

3'131 personnes au bénéfice des PC, RI ou EVAM et 3'474 jeunes entre 18 et 25 ans ont été exemptées de la taxe. 4'262 personnes âgées

de 65 ans ou plus ont bénéficié d'une réduction de 50%.

Soutien aux associations

Les soutiens suivants ont été versés : Soupes d'ici et d'ailleurs (7'500 francs), Jardins et Cartons du Cœur (32'000 francs), Pro Cap (1'000 francs), La Roulotte (1'500 francs), Epicerie Ca-

ritas Vaud (2'500 francs), Asnova (3'000 francs), association Suspend'us (1'500 francs), SOS Futures mamans (6'000 francs), Ecoute Voir (5'000 francs) et Jeunesse & Camps (1'200 francs).

Mesures pour le marché du travail

Pro Travail : un peu plus de 80'000 francs, principalement dévolus à l'entretien du mobilier urbain, au nettoyage des abris bus et au ramassage des déchets le long des cours d'eau et des

rives du lac. Caritas : environ 10'000 francs, en grande partie pour les travaux de remise en état du Kiosque des Remparts.

Frais funéraires pour indigents

Le ralentissement dans le temps de traitement des successions dû au Covid-19 s'est encore fait ressentir en 2022, avec des situations de

personnes décédées pour la plupart en 2021. Au total, 14 cas ont été traités, pour un montant de 28'000 francs.

RailFair

En 2022, Yverdon-les-Bains a continué son partenariat avec le programme RailFair des CFF. Tout au long de l'année, entre 14 et 17 parrains et marraines de gare se sont relayés bénévolement pour un total de 730 services. Avec une durée 3 heures par service, cet engagement représente un total de plus de 2'000 heures de bénévolat.

Seniors COSY

En 2022, le Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains a continué à se positionner en tant que représentant des intérêts des seniors de la ville en prenant part à différents groupes de travail (Espaces publics à 5 min., parc intergénérationnel Hopp-la, groupe sécurité, processus cantonal Vieillir 2030) ou en répondant à des sollicitations dans le cadre d'études sur diverses thématiques. Une rencontre (désormais annuelle) avec la Municipalité a également permis d'échanger sur les besoins de seniors à Yverdon-les-Bains. En parallèle, le COSY et ses responsables d'activités bénévoles ont permis aux membres de participer à un grand nombre d'événements et d'activités-loisirs, que cela soit de manière récurrente (plénières, cafés Wifi-média, club de jeux, cinéma-club, club de lecture) ou ponctuelle (sortie à la Grand Borne, visite des Lanternes, Piano de Si de La, Dérivée, conférence en collaboration avec Pro Senectute, introduction au geocoaching, etc.). A la fin de l'année, le COSY comptait 250 membres. Partiellement renouvelé en décembre, le comité est désormais composé de

cinq femmes (nouvelle caissière, pas de changement au niveau de la présidence). Les dépenses 2022 se sont montées à 20'138.05 francs et le solde a été versé au fond de réserve.

Accueil des nouveaux retraités et nouvelles retraitées

Cette année, 281 Yverdonnois-es ont été invité-es à venir célébrer leur passage à l'âge de la retraite à l'Aula Magna, en compagnie des autorités, de la Compagnie du Cachot et des représentant-es de 12 associations venues présenter leurs activités. Après une partie officielle, la centaine de personnes présentes a pu découvrir les stands des associations tout en dégustant un apéro offert pour l'occasion.

Bons Travys

37'881.65 francs (35'969.95 francs en 2021).

Les Alizés

Subvention de 80'000 francs au SemoNord.

Secteur logement

Aide individuelle au logement (AIL)

L'AIL est une prestation venant soutenir les familles autonomes financièrement mais faisant face à une charge locative trop importante par rapport à leurs ressources. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus et du loyer net, en observant si le taux d'effort ne dépasse

pas les 30%. Cette année, le nombre de bénéficiaires au 31 décembre s'élève à 60 familles avec au moins un enfant à charge, pour un montant de 123'791 francs dont le 50% est pris en charge par le Canton.

Application de la LPPPL

Le Secteur logement rend des préavis communaux sur les demandes des propriétaires qui souhaitent démolir, rénover, transformer ou

vendre des logements loués dont les typologies sont situées dans la catégorie dite « à pénurie ». A Yverdon-les-Bains, le taux de pénurie de

logement s'élevant à 0.5% en 2022, le Secteur logement est tenu d'émettre son préavis, soumis ensuite directement au Canton pour décision finale. Le principe de préavis communal permet à la Ville de conserver un regard sur le marché locatif et de pouvoir préserver les intérêts de la population à pouvoir se loger, le taux de loge-

ments vacants étant déjà très bas.

En 2022, le nombre de demandes d'autorisation de travaux s'est élevé à 15 dossiers, dont un a reçu un préavis communal négatif. Au total, 9 demandes d'aliénation ont été soumises au préavis du Secteur logement.

Logements subventionnés

Le contrôle des conditions d'occupation permet de vérifier si les locataires répondent toujours aux conditions règlementaires fixées à leur entrée. Ces critères sont basés sur les revenus ainsi que sur le degré d'occupation des logements. Sur les 305 logements que compte la Ville, un certain nombre d'entre eux ne bénéficie plus de subventions cantonales, outil permettant d'adapter les loyers aux revenus des locataires. Au 31 décembre 2022, aucun bail n'a été résilié pour non-respect des conditions d'occupation. Le contrôle bisannuel des logements subven-

tionnés a repris dès le mois de novembre, suite à l'arrivée de la nouvelle responsable du Secteur logement. Au total, 34 logements ont été vérifiés. Une collaboration a également été initiée avec la Gérance communale du Service des bâtiments, dans le cadre du traitement des dossiers pour les demandes de logements subventionnés. Elle sera mise en place dès janvier 2023. Cette collaboration permet de créer une commission mixte des services JECOS et BAT ainsi qu'une plus grande transparence dans la prise de décision lors de l'octroi d'un logement aux bénéficiaires.

Soutien financier à Rel'og

Cette année marque la dernière année de soutien (16'000 francs) par la Ville à Rel'og, qui est gérée par la Fondation du Relais et offre des prestations non-matérielles aux habitants en matière de logement (conseils, prises de baux en son

nom et soutien social). A partir de 2023, c'est le Canton qui reprendra entièrement à sa charge le soutien financier à cette fondation, via la facture sociale.

Plan grand froid

Le plan grand froid, organisé en collaboration avec Caritas et le Service de la sécurité publique n'a pas été activé en 2022. La convention qui lie la Ville, l'Hôtel de la Source et Caritas a été reconduite en 2022. Cette convention prévoit que lorsque la structure de la Lucarne se voit

complète, l'hôtel accueille les personnes qui n'auraient pas d'hébergement d'urgence. Cette solution a été mise en place en 2021, sans que nous ayons eu besoin de solliciter des chambres d'hôtel jusqu'ici.

Secteur enfance et loisirs

Activités vacances

Centre aéré

Le centre aéré s'est déroulé du 4 juillet au 19 août et a accueilli un total de 342 enfants âgés de 4 à 10 ans, encadrés par 66 personnes également en charge d'assurer la restauration. Il s'est tenu

sur deux sites : le refuge de la Cure d'Air durant les sept semaines de vacances et la cabane de la Roselière du 4 au 15 juillet et du 8 au 19 août. L'inscription à la journée a été maintenue car elle

semble bien convenir aux parents. De nouveaux ateliers sont venus compléter l'offre proposée aux enfants : poterie, création de jingles radio, fabrication de cabanes à oiseaux et de cerfs-volants, maquillages ou encore impressions végétales.

Les enfants ont également pu bénéficier de nouvelles animations : conte musical, jardinage et bain de livres. En tout, le centre aéré a ainsi pu proposer 2'507 places/jours d'accueil durant les vacances d'été.

Passeport Vacances

Le Passeport Vacances s'est déroulé du 17 au 28 octobre et a accueilli 217 enfants âgés de 7 à 13 ans. Avec une offre initiale de 300 passeports sur les 217 vendus, aucun enfant ne s'est vu refuser l'accès à cette prestation qui a conquis 117 filles et 100 garçons. La majorité des enfants est domiciliée à Yverdon-les-Bains, soit 53.9% contre 46.1% en provenance d'autres communes. Sur

les 10 jours du Passeport Vacances, 78 activités différentes ont été proposées et la plupart se sont déroulées dans la région du Nord vaudois. L'encadrement a été assuré par une équipe composée de 11 moniteur-trices et 28 bénévoles, tandis que pour certaines activités l'encadrement a été délégué aux prestataires d'activités.

Colonies

La colonie d'été s'est déroulée à Jolie Brise du 2 au 16 juillet et a accueilli 65 enfants âgés de 8 à 12 ans (37 filles et 28 garçons) qui ont occupé les 80 places proposées (40 par semaine). La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget du 15 au 29 octobre et a accueilli 41 enfants âgés de 8 à 12 ans (23 filles et 18 garçons) qui ont occupé

45 places sur les 80 à disposition. Pour chacune des deux colonies, l'encadrement a été assuré par une équipe composée de 17 personnes par semaine. La colonie d'été avait pour thème les « jeux vidéo » tandis que celui de la colonie d'automne était « Animanga ».

Soutien aux associations

CRA

Le CRA est une association à but non lucratif qui propose des ateliers de bricolage, un accueil libre et gratuit et des moments de jeux ainsi qu'un goûter pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Le

personnel y mène également des actions de prévention et de socialisation auprès des enfants. La Ville a versé une subvention de 101'000 francs.

Parents rescousses

Le service « parents rescousses » a été conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et ne

sachant pas à qui confier la garde de leurs enfants. La Ville a versé une subvention de 8'000 francs.

Jardin ouvert

Le Jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux et de rencontres destiné aux enfants âgés de 0 à 5 ans avec leur(s) accompagnant-e(s). Anonyme et gratuit, il n'est pas nécessaire de s'inscrire et on y reste le temps qu'on souhaite. L'année 2022

a été marquée par le retour des familles qui se sont montrées soulagées de pouvoir se retrouver sans restrictions sanitaires. La Ville a versé une subvention de 5'000 francs.

Ludothèque

La ludothèque l'Escargot est une organisation associative qui met à la disposition de ses membres près de 2'000 jeux et jouets destinés

aux enfants dès 6 mois. La Ville a versé une subvention de 60'100 francs.

Point Rencontre

Sur la base d'une décision judiciaire, Point Rencontre, géré par la Fondation Jeunesse et Familles, offre un espace protégé pour permettre aux enfants de préserver ou de renouer des liens

avec un de leurs parents lorsqu'ils ne partagent plus le même domicile. La Ville a versé, à cette fondation, une subvention de 6'120 francs.

Pro Juventute 147

La Ville a versé une subvention de 5'400 francs à ce service qui a connu une nouvelle augmentation des consultations (+39% par rapport à 2019, +4,5% par rapport à 2021). Au niveau des contenus, les thématiques concernant la santé

psychique sont en nette augmentation et chaque jour sept enfants et adolescent-es abordent la thématique du suicide lors d'échanges avec les conseillers et conseillères.

APEY

La Ville a versé une subvention de 6'000 francs dans le but de soutenir les activités Pedibus à Yverdon-les-Bains : une « caravane » d'enfants, encadrée par des parents bénévoles, qui em-

prunte un itinéraire prédéfini, dans le respect des horaires choisis en fonction des besoins de chacun et chacune.

Messages aux parents Pro Juventute

En collaboration avec Pro Juventute, la Ville offre aux parents d'un premier enfant un abonnement leur permettant de recevoir gratuitement et durant une année les Messages aux parents. Ces brochures apportent chaque mois des idées et des conseils adaptés à l'âge et au stade de déve-

loppement de l'enfant sur des thèmes essentiels tels que les soins, l'alimentation, l'éducation et le rôle de parents. En 2022, l'offre a été envoyée à 94 nouvelles familles dont 24 ont souscrit à l'abonnement, ce qui représente 26%.

Devoirs accompagnés

Le début d'année a été marqué par l'impact des mesures sanitaires en lien avec le Covid-19 et l'annulation d'un nombre important d'heures de devoirs accompagnés. Quant à la rentrée, celle-ci s'est déroulée en deux temps (septembre et octobre 2022) en raison d'un manque de personnel, ce qui a retardé la mise en place de certains groupes. 357 enfants de l'Établissement primaire Edmond-Gilliard sont inscrits aux devoirs accom-

pagnés ; ils sont répartis en 63 groupes et encadrés par 46 personnes. 226 enfants de l'Établissement primaire Pestalozzi sont inscrits aux devoirs accompagnés ; ils sont répartis en 57 groupes et encadrés par 32 personnes. En novembre, une formatrice de la HEP a été mandatée pour proposer durant 3,5 heures une formation sur la gestion d'un groupe pour le personnel nouvellement engagé.

Ville amie des enfants

Le projet de labellisation Ville amie des enfants, de l'UNICEF, n'a pas pu progresser en 2022 en raison de la démission de la responsable du secteur. La nouvelle responsable a repris la col-

laboration avec l'UNICEF en novembre 2022 et celle-ci sera poursuivie en 2023 afin de finaliser la première étape de cette certification.

Secteur RéAjy

A la fin de 2022, le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjy) est composé de 9 communes : Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Pour des questions de bassin de recrutement en lien avec les écoles, les communes d'Ependes, Belmont-sur-Yverdon et Suchy ont décidé de rejoindre le réseau de Chavornay. Cette transition a été gérée de manière à ne pas péjorer les situations de prise en charge des enfants accueillis au sein de RéAjy.

Liste d'attente

A la fin de 2022, la liste d'attente faisait état de 89 enfants inscrit-es. C'est un chiffre important sachant que la fin d'année pour le réseau coïncide avec la fin d'année scolaire et pas calendaire. Dès lors, nous devrions avoir un chiffre plus bas,

Des conventions inter-réseaux ont été établies afin que les enfants en âge préscolaire puissent terminer leur accueil dans leur structure actuelle. Le RéAjy compte également parmi ses membres cinq entreprises.

A noter également que l'APEMS des 7 Tilleuls (Place d'Armes) a vécu une extension passant de 36 à 45 places. Cet agrandissement a permis de faire passer le nombre de places en APEMS de 102 à 111 places. De plus, la politique tarifaire et les règlements pré et parascolaire ont été ajustés.

sachant que l'année est lancée et que les familles devraient déjà avoir trouvé des solutions. Dans ces inscriptions, 28 enfants sont listé-es pour des places à vocation de socialisation.

Préscolaire

A la fin de 2022, la liste d'attente pour les structures du préscolaire fait état d'un total de 59 enfants.

Parascolaire

A la fin de 2022, la liste d'attente pour les structures UAPE fait état d'un total de 25 enfants dont 1 pour de la socialisation. Les APEMS com-

portent une liste d'attente à l'équilibre avec 5 enfants en attente de place.

Nombre d'enfants en accueil

En 2022, le RéAjy a accueilli un total de 1'410 enfants en accueil collectif, réparti-es comme suit : 671 dans les maisons de l'enfance, 490 dans les UAPE (1-4P) et 249 dans les APEMS (5-8P). La

prestation UAPE vacances a, de plus, accueilli 75 enfants pour les vacances de Pâques et 64 enfants pour les vacances d'octobre.

Taux d'occupation des structures

Pour rappel, le taux d'occupation des structures est le pourcentage de places occupées dans ladite structure. En accueil de jour, le taux d'occu-

pation est pris sur un mois de référence généralement soit le mois de novembre ou le mois de décembre.

Accueil préscolaire

La Municipalité fixe un objectif de taux d'occupation des structures préscolaire de 90%. Le delta entre 90% et 100% dépend, en général, de déménagements, de changements de contrat ou encore de la détermination des nouveaux parents

à choisir les prestations de gardes nécessaires.

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueilli-es au sein des cinq garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 244

places réparties comme suit : 44 places à l'Arche de Noé, 28 places au Lapin Bleu, 44 places au P'tit Phare, 69 places aux Goélands et 59 places à Tom Pouce. Les quatre dernières garderies sont gérées par la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE).

L'Arche de Noé finit l'année avec un taux d'occupation de 97% pour sa structure préscolaire. Ce

Accueil parascolaire

Le réseau fixe deux objectifs différenciés pour le taux d'occupation des structures UAPE et APEMS. Les UAPE visent le 80% et les APEMS visent 70%. Les taux d'occupation ne tiennent pas compte des prises en charge en matinée. L'occupation est comptée sur le midi et l'après-midi.

Le réseau compte 216 places d'UAPE. Elles sont distribuées comme suit : 36 places à l'Arche de Noé, 48 places aux Cygnes, 48 places à la Croquette, 12 places à l'Antenne des Bains, 24 places à Chamblon et 48 places à Fontenay. Le taux d'occupation moyen est d'environ 79%. Il s'explique par l'ouverture récente de Fontenay (2021) et son taux d'occupation de 77%. Chamblon perd également du taux d'occupation en ne tenant pas compte des matins. Le taux d'occupation de cette UAPE, sans les matins, est de 77% alors qu'avec le temps des matins, elle passe à 79%. La Croquette présente le taux d'occupation le plus bas avec 74% sans les matins.

Données financières du réseau

Le réseau d'accueil travaille en collaboration avec la FAJE pour les données financières. Celles-ci sont validées par la fondation avec une année de

chiffre montre que la structure est à la limite de sa capacité en termes d'accueil.

Les structures la FYAE remplissent l'objectif de la Municipalité sur le mois de décembre. Elles présentent un taux moyen d'occupation d'environ 91%. Le réseau garde néanmoins une attention particulière pour le Lapin Bleu qui arrive à 89%.

En lui ajoutant, les matinées, elle remonte à 77%. Enfin, les Cygnes et l'Arche de Noé comptent des taux d'occupation de, respectivement, 87% et 89%. Ces taux d'occupation importants nous portent à réfléchir aux zones de desserte entre les Cygnes, l'Arche de Noé et Fontenay pour les collèges des Jordils et de Montagny.

Le réseau compte 111 places d'APEMS. Elles sont distribuées comme suit : 45 places aux 7 Tilleuls (Place d'Armes), 30 places aux 4 Saisons (Cheminet) et 36 places aux Isles. Le taux d'occupation moyen des APEMS est de 74%. L'APEMS du Cheminet compte un pourcentage de 74%. L'APEMS des Isles donne un taux d'occupation de 80%. Enfin, la Place d'Armes, après extension, est légèrement en dessous de l'objectif fixé soit 68%. Il est normal que suite à l'ouverture de nouvelles places, la structure descende légèrement son taux d'occupation. Cette situation est suivie par le réseau mais devrait remonter sur les trois prochaines années.

retard par rapport aux comptes communaux. Il est intéressant d'utiliser ses données afin de permettre une comparaison intercommunale.

Participation des financeurs au coût du réseau

Cette participation est partagée entre quatre acteurs : RéAjy (les communes), la FAJE (le Canton), les parents et d'autres divers. Les communes constituant le RéAjy participent à hauteur de 41,1% au financement du coût de l'accueil de jour contre 35,7% de moyenne cantonale. Ce chiffre s'explique majoritairement par la participation inférieure des parents : 33,5% à Yverdon-les-Bains contre 37,1% de moyenne cantonale.

L'autre part importante est le financement des subventions de la FAJE de 18,3% au RéAjy contre 20,5% de moyenne cantonale. Cette variation s'explique par les différents taux de subventionnement socle qui sont appliqués en fonction, notamment, des rabais fratrines. Suite à la modification des tarifs, le RéAjy devrait dans les prochaines années s'approcher de la moyenne cantonale.

Coût moyen horaire par type d'accueil

Le coût moyen horaire est une donnée intéressante afin de se situer dans le canton. Pour autant, elle n'est pas l'alpha et l'oméga de la statistique. Elle reste sensible aux variations notamment en lien avec l'ouverture de structures ou encore à la structure salariale voire à la pyramide des âges dudit personnel.

Pour le préscolaire, le coût moyen horaire est de 14 francs et 12 centimes. Nous sommes dans la médiane supérieure du canton. Le tarif maximum cantonal est à 17 francs et 76 centimes. Par rapport à 2020, nous avons augmenté notre coût de

63 centimes. Une explication probable consiste en l'ouverture d'une douzaine de places au Lapin Bleu.

Pour le parascolaire, notre coût moyen horaire est de 12 francs et 42 centimes. Nous sommes dans la médiane supérieure du canton. Le tarif maximum cantonal est à 16 francs et 8 centimes. En comparaison, le coût moyen a diminué de huit centimes par rapport à 2020 ce qui, en soit, est une belle performance en tenant compte de l'ouverture de la structure de Fontenay.

Accueil familial de jour

La gestion de la prestation d'accueil familial de jour a été confiée à l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. A l'heure où ces

lignes sont écrites, le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

Restaurants scolaires

Au total, 17 personnes sont employées pour s'occuper du service des repas et de l'encadrement des enfants.

Offre des restaurants scolaires pour les enfants scolarisés de la 1P à la 11S, y inclus les élèves de raccordement :

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.	Repas servis
Les 4-Marronniers	50	46	34	4'052
La Thièle	50	56	61	5'342
Les Isles	200 (134 places * 1.5)	131	172	14'935
Les Rives	300 (200 PLACES * 1.5)	173	165	14'418
Total	600	406	432	38'747

Les restaurants scolaires des Isles et des Rives offrent également la possibilité de s'inscrire en place pique-nique. Les enfants peuvent alors venir avec leur propre repas. Cette année, le nombre d'inscriptions pour ces places a été de :

Rest. scolaire	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.
Les Isles	41	35
Les Rives	160	164

Clinique dentaire de la jeunesse

L'année 2022 a été marquée par plusieurs absences de personnel, majoritairement de longue durée. Mais l'équipe a fait preuve de flexibilité et de solidarité. Toutes les missions collectives au-

près de l'ensemble des élèves de l'entente scolaire ont pu être réalisées. Un nombre important de rendez-vous individuels a malheureusement dû être annulé ou reporté.

Dépistage bucco-dentaire 21/22

Les dépistages bucco-dentaires des 255 classes de l'entente scolaire (4'434 élèves) ont été réalisés dans les locaux de la CDJ dans de bonnes conditions. 4'180 enfants et adolescent-es ont été examinés (94.3%). 71 élèves (1.6%) ne désiraient pas bénéficier de cet examen offert et ont présenté une attestation de leur médecin-dentiste certifiant un contrôle bucco-dentaire datant de moins de 6 mois. 254 élèves étaient absent-es de leur classe le jour du dépistage (5.7%). Une invitation à nous recontacter pour rattraper cet examen a été transmise aux parents des élèves absent-es. Peu de parents ont répondu positivement à cette dernière ; seuls 36 élèves se sont rendus à la CDJ pour rattraper cet examen. Chez les 4'180 élèves examinés, 27,5% présentaient une ou plusieurs dents cariées. Ce pourcentage était de 27,4% pour l'année scolaire 2021/22. La

moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années est de 29,08%. L'analyse en fonction de l'âge montre que les plus touchés par des lésions carieuses restent les écoliers et écolières les plus jeunes. 51.5% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2021/22. Chez les élèves 11P, le pourcentage de dentitions cariées était de 21.3%.

Les médecins-dentistes, les médecins scolaires et les infirmier-ères scolaires se sont réunis à trois reprises pour élaborer un protocole afin d'améliorer le suivi des élèves présentant une dentition négligée. Lors de l'année scolaire 2021/22, 1.03% des enfants contrôlés (43) était dans ce cas, ce qui est plus de 50% supérieur à la moyenne de ces dix dernières années (0.62%).

Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

243 classes ont pu bénéficier d'une animation en prophylaxie dentaire (1-8P, y compris les classes d'accueil et les classes de l'enseignement spécialisé). Ceci représente environ 3'800 élèves. Les élèves des 39 classes 1-2P ont pu profiter de deux interventions dans l'année. Les directives sanitaires liées au Covid-19 n'ayant pas été complètement levées, de ce fait, les leçons de brossage des dents effectuées directement en classe n'ont pas pu avoir lieu. Un retour à la « normale

» devrait avoir lieu pour 2023. 747 brochures ont été remises à tous les parents d'élèves de 1-2P. Ce document les informe sur les gestes à adopter pour que leurs enfants gardent des dents et une bouche en bonne santé. Cette année, l'animation interactive sur le thème des érosions chez les 7P (Bus Elmex) a eu exceptionnellement lieu à deux reprises, une fois au mois de février et l'autre au mois de décembre.

Prophylaxie individuelle

27 enfants ont gracieusement bénéficié de suivis individuels en prophylaxie dentaire (49 consultations).

Traitements dentaires

1'609 patientes et patients ont été reçus à la CDJ pour des contrôles individuels, de la pré-

vention et des traitements bucco-dentaire. Le nombre des consultations et des différentes

prestations dentaires est stable par rapport aux années précédentes, mais reste inférieur à celui d'avant pandémie (2019) en raison d'absences de longue durée de médecins-dentistes (pas de remplacement). En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance

des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, 24 enfants ont dû être transférés chez nos confrères à l'Hôpital de l'enfance de Lausanne, à Pully ou à l'Hôpital de Rennaz pour des soins sous anesthésie générale.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ depuis 2012 sont illustrées ci-dessous :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de patients	1569	1681	1767	1782	1856	1816	1794	1531	1608	1641	1609
Consultations	1798	1998	2272	2280	2289	2277	2103	1777	2059	2107	2009
Radiographies	2433	2490	2412	2535	2196	2215	2059	1910	1637	1686	1632
Anesthésies	1507	1664	1517	1414	1466	1392	1379	1195	947	1034	896
Sédations protoxyde d'azote	246	302	407	410	402	471	402	281	226	258	212
Extractions	481	470	389	399	393	442	448	321	318	404	344
Restaurations dentaires	1936	2322	2127	1958	2103	1891	1730	1449	1177	1230	1031
Scellements de fissures	889	990	1038	827	974	1061	814	847	753	814	673
Fluorations	2098	1611	2402	1794	2280	1450	1344	1430	1300	1370	1307
Rendez-vous manqués	235	212	276	281	249	125	134	105	71	76	78

Secteur jeunesse

En 2022, le Secteur jeunesse a continué à être confronté à une jeunesse fragilisée dans le prolongement du Covid-19. Suite à des comportements inacceptables et récurrents de certains jeunes accueillis, il a été décidé de suspendre en février une partie des activités. L'action s'est alors concentrée sur le travail hors murs et les suivis socioéducatifs. Cette interruption de l'accueil dans les murs a permis d'enrayer le mou-

vement négatif et de repartir dès le mois de septembre sur une dynamique constructive et beaucoup plus sereine. Il faut également relever la mise en place d'une supervision d'équipe et de plusieurs supervisions individuelles pour permettre à l'équipe de garder une vision commune et porter ensemble les préoccupations et les solutions à destination de la jeunesse.

Conseil des jeunes et citoyenneté

Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la ville. Depuis 2004, il est ouvert

à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux

jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine ; et d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de 1 franc par habitant·e pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets. Cette année, un prélèvement sur le fonds de réserve de 10'000 francs a été accepté et s'est ajouté au budget annuel. Sur les 40'000 francs à disposition, 29'510.05 ont été dépensés et 10'489.95 seront reversés dans le fonds de réserve.

Durant 2022, le CDJY a poursuivi son rôle de représentation des intérêts et des revendications des jeunes auprès des autorités communales. Des représentant·es du Conseil communal et

Accueil des jeunes citoyens

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 23 septembre 2022 et s'est déroulée sous les tribunes de l'ancien hippodrome. Sur les 309 jeunes de 18 ans invité·es, 23 jeunes se sont inscrit·es pour la partie officielle. La plupart sont venu·es avec un·e invité·e. Les jeunes

Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes de 18 à 25 ans résidant dans la commune sont abonnés par la Ville à la brochure et au site internet. Par cette action, la Ville veut

Accueil libre

Après discussion avec l'équipe, le chef de secteur et le chef de service ont décidé de suspendre, comme mentionné précédemment, l'accueil libre dès le mois de février. Cette décision a été prise à cause de comportements répétés et inadéquats du public vis-à-vis du personnel encadrant, du matériel à disposition et du non-respect des règles de vie du lieu. Suite à cette décision, une réflexion de fond a été menée pour repenser le projet pédagogique et réorganiser le personnel.

de la Municipalité ont été invités à ses séances plénières. Des membres du CDJY ont rencontré à plusieurs reprises une délégation municipale, notamment pour y discuter de la mise à disposition de l'abri PC de La Marive. Le CDJY a également obtenu une place à la Commission culturelle et a eu l'opportunité de collaborer avec différents services de la Ville.

Concernant les projets, le Ciné-club a réalisé plusieurs projections, le projet TOTHÈME a produit différents artistes lors de trois soirées à La Dérivée ainsi qu'à l'Amalgame. Le projet CULMINA a organisé, en plus de la cérémonie des jeunes citoyen·nes, trois soirées à La Dérivée ainsi qu'un festival autour de la culture noire sur le site de Sports 5 et à l'Amalgame. Cet événement avait pour but de valoriser et d'explorer cette culture.

ont pu rencontrer la Municipalité, le Président du Conseil communal et les représentant·es du Conseil des jeunes. Cette cérémonie a été suivie d'une soirée festive organisée en partenariat avec le Conseil des Jeunes et leur projet CULMINA. Environ 150 personnes y ont participé.

non seulement encourager les jeunes à voter, mais également à débattre des sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, qui n'ont pas le droit de vote, sont également abonnés à la brochure. En 2022, un total de 6'800 brochures a été envoyé pour les quatre scrutins.

L'accueil du Check Point a rouvert le 2 septembre 2022. Les jeunes ont pu bénéficier de l'ouverture de 42 accueils sur les 114 prévus. Afin de compenser ces ouvertures, le travail hors murs a été renforcé.

Au total, 943 jeunes ont été accueilli·es entre septembre et décembre. La moyenne de jeunes s'élève à 23 par accueil. Nous notons une baisse de fréquentation (29 jeunes accueillis en moyenne en 2021) due en partie à la fermeture de l'activité.

La proportion filles / garçons est de 11.25% / 88.75%.

Le rapport pour la tranche d'âge des moins de 16 ans est de 34.9 %, contre 65.1% pour les plus de 16 ans.

Accueil Ado

Le Check Ado est un espace d'accueil libre pour les 11-14 ans qui ouvre ses portes les mercredis après-midis hors vacances scolaires. En 2022, en moyenne, un peu moins de 10 jeunes par jour

d'ouverture ont été accueilli-es, ce qui représente 330 présences sur l'année, avec un quart de filles et trois quarts de garçons.

Ateliers à destination de la jeunesse

Studio d'enregistrement

234 sessions, dont 47 Premium, ont été enregistrées en 2022, ce qui représente plus de 300 heures passées dans le studio avec les jeunes artistes. Les liens avec les partenaires du studio ont également pu être consolidés, notamment avec la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains, Festifree, La Dérivée, les Numerik Games et CULMINA. Cela a également permis d'offrir aux jeunes que nous accompagnons dans l'enregistrement phonographique une visibilité sur le plan local ainsi que l'opportunité

de s'essayer et de parfaire leurs compétences scéniques. Pour la troisième année consécutive, une semaine de stage de musique urbaine a été organisée. Il faut également relever que deux représentants d'Y Musik ont pu se rendre à la MaMA (convention sur la musique) à Paris du 12 au 14 octobre. Ils ont ainsi pu assister à des conférences, notamment sur le développement d'artistes indépendant-es et échanger avec les multiples intervenant-es présent-es sur place.

Sport 1400

En 2022, 16 ouvertures de Sport 1400, les samedis à La Marive, ont eu lieu. Ils ont réuni un nombre total de 670 participant-es (42 en moyenne). Trois tournois ont été organisés, respectivement au Cheminet, aux Rives du Lac et

à La Marive, avec au total 126 participant-es. Comme mentionné précédemment, l'activité a été suspendue entre février et septembre. Durant l'année, l'équipe a pu compter sur 7 coaches et un junior coach.

Atelier Burger – Foodtruck

L'Atelier Burger a été présent les mercredis midis au Check Point ainsi qu'à la Fête de la Musique, à la Cérémonie des jeunes citoyens et à la fête de fin d'année de Sport 1400. Il a également proposé ses prestations à sept reprises, de mai à juin, dans le cadre des événements liés aux « Espaces publics à 5 min ».

En 2022, 2'090 burgers ont été servis et six jeunes (trois filles et trois garçons) sans solution d'apprentissage ou de formation ont pu concrétiser une expérience professionnelle, généralement de deux à trois mois, sur l'Atelier Burger. Un jeune en fin de scolarité obligatoire a également pu se sensibiliser au monde du travail dans le cadre du projet LIFT.

Éducation et prévention

Éducation de rue et déambulation

110 missions de déambulation ont été effectuées en 2022 (environ 10 par mois) par six travailleur-euses sociaux-ales avec une trentaine de lieux régulièrement visités.

Accompagnements socio-éducatifs

En 2022, les travailleuses et travailleurs sociaux ont suivi 34 jeunes différents, 26 garçons et 8 filles. Socio-professionnel, famille, soutien psychosocial, formation, consommation, compor-

tement, orientation, scolarisation, harcèlement, judiciaire, sexualité et budget ont été les thématiques les plus abordées par ordre d'importance décroissant, en 2022.

Prestations personnelles au travail (PPT)

En plus des actions de prévention réalisées au Nombre de dossiers reçus en 2022: 37 (17 en 2021). Nombre de dossiers ayant été traités en 2022: 37 (11 en 2021). 16 PPT exécutées (9 en 2021) et 7 échecs (2 en 2021). 14 en cours. Type

de prestations organisées : construction de bacs à légumes au JECOS, accompagnement d'activités sportives et culturelles du JECOS, ménages au Secteur jeunesse et confection de soupes, repas et burgers avec le JECOS.

Activités de vacances

Passeport Jeunes Été

Il s'agit de la troisième édition du Passeport Jeunes Été, valable durant les sept semaines des vacances d'été et accessible aux 11-17 ans. Ce passeport donne accès à des activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics dans la région, à un prix sans concurrence. 199 passeports ont été vendus et chaque carnet donnait

accès à 32 activités auprès de 26 partenaires différents. 64% des participant-es étaient des Yverdonnois-es, 35% venaient des communes partenaires et 1% d'autres communes. 34% des participant-es étaient de filles et 66% de garçons, la moyenne d'âge se situant à 12.88 ans.

Passeport Jeunes Automne

Ce passeport, destiné aux 11-17 ans et valable durant les deux semaines des vacances d'octobre, donne accès à des activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics régionaux, à un prix sans concurrence. Cette année, 113 passeports ont trouvé preneur-euse et chaque carnet donnait accès à 16 activités au-

près de 15 partenaires différents. 57% des participant-es étaient des Yverdonnois-es, 42% venaient des communes partenaires et 1% d'autres communes. 34% des participant-es étaient des filles et 66% des garçons, la moyenne d'âge se situant à 13.24 ans.

Les accueils libres de vacances

Dans le cadre du Check Point, l'équipe jeunesse a proposé des programmes d'activités durant les vacances scolaires, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans.

763 jeunes ont été accueilli-es (762 en 2021). En moyenne, 22 jeunes étaient présent-es par accueil, avec une répartition de 19.5% de filles et de 80.5% de garçons.

Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Numerik Games

Le soutien financier a été reconduit cette année et a permis d'avoir une présence forte avec les

jeunes d'Y-Music durant la partie officielle. Un atelier musical a également eu lieu chaque jour.

Baleinev

Le festival a eu lieu le 29 avril et a accueilli 1'330 spectateur·trices. Le secteur a à nouveau soutenu

le festival et financé un stand de prévention des risques en milieu festif.

Fête de la Musique

Le service a une nouvelle fois soutenu cet événement populaire. Une scène a été installée dans la

cour du JECOS. La partie restauration a été assurée par les jeunes de l'Atelier Burger.

Intégration

Le Secrétariat d'état aux migrations (SEM) a choisi de prolonger les programmes d'intégration cantonaux (PIC) de deux ans, pour y inclure

l'Agenda intégration suisse (AIS) et son public de réfugié·es, sans modifier les objectifs stratégiques.

Primo Information

Accueil annuel des nouveaux habitants

Depuis 2021, cet accueil est organisé par le Secrétariat général avec une participation financière du Secteur intégration, qui s'occupe de l'interprétariat et de la halte-garderie: 19 person-

nes ont bénéficié de la traduction par quatre interprètes et 15 enfants ont pu bénéficier de la halte-garderie.

Permanence sociale migr'info

Pour sa 8^e année, les six agent·es d'intégration ont accueilli 174 personnes (90 hommes et 84 femmes) durant les 40 permanences du samedi matin de 9h à 12h. 132 cas ont été traités. Les sujets les plus abordés concernent les domaines suivants : vivre en Suisse, emploi, cours de français, logement, école et famille et intégration sociale. L'Erythrée et le Portugal sont les natio-

nalités les plus représentées parmi les utilisateurs et utilisatrices.

Les agent·es d'intégration sont engagé·es par la Ville en tant que personnel auxiliaire. Une formation continue leur est dispensée afin d'être en mesure d'assurer un accueil de qualité.

Conseil

Publications

831 affiches et flyers ont été distribués aux partenaires et commerces locaux pour la semaine d'actions contre le racisme, les cours de français à la plage, le rallye de l'intégration, la permanence sociale migr'info, Dialogue emploi

et les dispositifs d'accueil préscolaire. 1'600 emails ont été envoyés avec les affiches en pièce jointe.

28 posts ont été publiés sur la page Facebook de la Ville ou de la CCSI.

Information aux structures ordinaires

Des informations sur les offres d'intégration des partenaires ont été transmises régulièrement par courriel aux contacts du secteur (350). 207 réponses ont été données par téléphone à une

majorité de primo arrivant·es, concernant des démarches administratives, l'emploi, les cours de français, l'école, le logement et la santé.

Conseil aux projets et subvention aux associations locales

- L'association Arts sans frontière a mis sur pied un projet mêlant contes, danses et tables interculturelles sur une période de quatre mois, avec 142 participants dans quatre lieux de la ville.
- La Cour du théâtre a mis sur pied l'atelier théâtral: 1,2,3 Parlez ! qui visait à l'apprentissage du français à travers l'expression théâtrale: 12 personnes se sont inscrites dont 8 femmes.
- Une subvention a été versée à l'association Pont du savoir pour donner des cours de français à des femmes albanophones.
- L'association Bien-être par l'apprentissage a mis sur pied des ateliers anti-gaspillage connus en tant que Café couture : 38 ateliers et 280 participant-es, essentiellement des femmes ayant peu de contacts en dehors de leur famille et pratiquant peu le français.
- L'association Farafina a mis sur pied le projet « Raconte-moi le racisme » au travers d'ateliers de sensibilisation et de création : 15 classes (297 élèves) des deux établissements primaires ont pu y participer et un vidéoclip a été tourné consultable sous le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=ukjMGEvd6Tw>.

Enfance

Accueil préscolaire

→ Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union

32 enfants ont été accueilli-es sur 252 périodes de deux heures. Grâce à cet accueil, 46 per-

sonnes ont pu suivre des cours à Caritas, 29 à Lire & Ecrire et 12 aux Tisserands du Monde.

→ Halte-garderie aux cours de français à la plage

Une halte-garderie est proposée pendant les cours de français à la plage, pour offrir un lieu de socialisation et d'apprentissage du français aux

enfants des apprenant-es. 28 enfants ont été accueilli-es. Deux animatrices étaient présentes soutenues par une bénévole.

→ Le Jardin de Valou

Pour répondre aux besoins de socialisation des enfants dont les deux parents n'ont pas une activité lucrative, une place à plein temps est mise à disposition des parents inscrits sur la liste d'at-

tente du réseau d'accueil préscolaire. C'est une place de transition, un jour par semaine avec une durée limitée de trois mois. 21 enfants ont été accueilli-es, 8 garçons et 13 filles.

Soutien aux familles ayant des enfants à l'école

→ Parents référents

Le but de ce projet est d'améliorer la communication entre l'école et les familles allophones et de favoriser l'intégration des élèves d'origine

étrangère dans les classes. 14 familles ont été accompagnées par les 10 parents référents.

→ De la Maison à l'école

Ce projet s'adresse aux enfants qui vont entrer à l'école en août et à leurs parents. Mené en collaboration avec l'Etablissement primaire Edmond Gilliard, il propose des ateliers aux enfants, directement dans leur futur collège, pour les préparer à l'école. C'est aussi une occasion pour le

corps enseignant de mieux connaître les enfants et échanger avec les parents. 96 enfants inscrit-es sur 190 futur-es 1P ont ainsi participé à 13 ateliers de deux périodes par semaine. Chaque groupe est encadré par un-e enseignant-e et un-e agent-e d'intégration.

Employabilité

Dialogue emploi

Le projet s'adresse à toutes les personnes en recherche d'emploi sans mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement (ORP). Les agent-es d'intégration accueillent les personnes à migr'info, les aident à chercher les documents nécessaires pour leur dossier et les accompagnent à l'Office cantonal de l'orienta-

tion scolaire et professionnelle (OCOSP). 26 personnes ont demandé des renseignements. Une fiche a été remplie pour cinq personnes, quatre femmes et un homme, de quatre nationalités différentes. Parmi ces cinq personnes, deux étaient au bénéfice d'un permis de séjour B, deux d'un permis S et un d'un permis F.

Aide au courrier

Depuis septembre, le JECOS finance l'association Verso pour aider la population ne disposant pas des moyens nécessaires pour écrire des

courriers, que ce soit au niveau de la langue française ou du matériel informatique. 27 personnes ont bénéficié de cette prestation.

Vivre ensemble

Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

Sept séances de la CCSI ont été organisées. En moyenne, 28 membres sur 55 y ont participé. Les membres sont des représentant-es de 19 associations d'immigré-es, sept organismes partenaires, trois services communaux et six partis politiques. Les principales problématiques traitées ont été l'accueil et le soutien aux réfugié-es d'Ukraine, la semaine d'actions contre le racisme et les cours de français à la plage. La CCSI a participé à des événements organisés par d'autres partenaires/services communaux : la fête de quartier du Cheminet, l'accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes, la

cérémonie de remise des lettres de bourgeoisie et les Soupes d'ici et d'ailleurs. Elle a également organisé ses propres projets : son traditionnel rallye de l'intégration, qui a rencontré un succès important malgré la météo peu clémente, ainsi que le stand d'information à la Migros, et la sortie en famille à Bulle pour visiter l'exposition Naturalisation au Musée gruérien. Un membre de la CCSI, de l'association burundaise, a été élu à la Commission Cantonale Consultative des Immigrés. Trois associations membres ont reçu 5'660 francs pour développer leurs projets.

Programme de formation des agent-es d'intégration

Sept formations ont été proposées avec cinq intervenant-es externes, sur les thématiques suivantes : l'assurance-maladie, les prestataires des cours de français, famille et médias, les outils migr'info, mieux réagir aux propos discriminatoires, la naturalisation et la santé mentale. 21 agent-es d'intégration y ont participé.

En parallèle, la fondation ECAP a été mandatée pour mettre en place un module de formation hebdomadaire sur 11 semaines pour huit agent-es d'intégration, afin d'améliorer leurs compétences de base en technologies de l'information et de la communication (TIC).

Programme Femmes-Tische

10 agent-es d'intégration ont organisé 55 tables rondes pour 300 personnes, dont 222 femmes et 78 hommes, en 9 langues. 39 rencontres ont eu lieu dans un cadre privé et 16 dans un cadre institutionnel. Les thématiques suivantes

ont été abordées : l'assurance-maladie, budget équilibré, civisme en pratique, les dépendances, être et rester en bonne santé, famille et médias, mon enfant et l'école, la naturalisation, la prévention du racisme, la santé mentale.

École de langues et cultures d'origine

Les écoles de langue et culture d'origine ont continué leur activité en 2022. Les écoles portugaise, espagnole, tamoul et italienne ont vu une diminution du nombre d'élèves inscrits (214). Une réflexion en termes de communication est

en cours. Concernant les autres écoles (trigri-nya, mandarin, croate et serbe), la participation a été stable, car les communautés sont plus petites et le bouche à oreille fonctionne mieux.

Apprentissage du français et compétences de base

Cours de français à la plage

Durant le mois de juillet, 20 cours de français (niveaux A0, A1 et A2) de deux périodes ont été dispensés à 98 personnes allophones. Trois professionnelles de l'enseignement de l'association Verso ont développé le programme pédagogique. Les enseignantes ont travaillé en binôme

avec des agent-es d'intégration formés sur les questions de migration. En raison d'un nombre de participant-es important, un 4e groupe de niveau A0 a dû être créé, avec un soutien financier de l'EVAM. Le Canton subventionne ce projet à hauteur de 14'250 francs.

Subvention à Caritas (43'200 francs)

Niveaux des cours FLI	Nb de cours FLI à Yverdon en 2022	Nb d'heures de cours	Nb d'heures de préparation	Nb d'apprenants distincts
Standard A1	15	427.5	427.5	130
Standard A2	9	256.5	256.5	67
Standard B1	2	57	57	12
CSI A1	2	144	144	20
CSI A2	2	130	130	22
Atelier Fide	2	96	96	11
Totaux	32	1111	1111	235*
			2222	

Subvention à Lire et écrire (37'000 francs)

12 cours ont été organisés pour 160 apprenant-es et 297 inscriptions pour six cours de base, deux cours alpha, un cours post-alpha, un cours d'accompagnement à la préparation de l'examen théorique du permis de conduire, un cours de français écrit pour entrer en formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge, cinq accompagnements individuels (dans le cas d'un article 32) pour un total de 51 heures, deux accompagnements individuels pour les jeunes de 16 à 25 ans, pour un total de 40 heures.

Le succès du cours de français écrit pour entrer en formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge se poursuit en termes d'occupation, et les résultats des candidat-es au test d'entrée confirme la pertinence d'une telle prestation.

Le projet «Lire, écrire, se construire», financé par la Chaîne du Bonheur, a pris fin sous forme de cours, mais se poursuit au travers d'accompagnements individuels.

Subvention aux Tisserands du monde (2000 francs)

Six nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe de huit enseignant-es. L'association répond à un besoin de cours gratuits pour débutant-es principalement, ouverts à toutes et tous. De septembre 2021 à juin 2022, neuf sessions de cours d'1h30 par semaine ont été donnés, réunissant 30 participant-es.

Prévention du racisme

Semaine d'actions contre le racisme

Dans le but de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre la discrimination raciale, plusieurs actions ont été menées :

- Une exposition itinérante « Migration: Voix des femmes » a été mise sur pied dans deux établissements secondaires pendant 4 semaines; l'exposition a été accessible au grand public et a fait l'objet de 2 vernissages.
- 37 élèves du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) de quatrième année, filière multimédia et design, ont participé à un concours de créations visuelles destinées à la campagne d'affichage.
- 12 ateliers de sensibilisation ont été organisés dans les classes de deux établissements secondaires; au total, 220 élèves et 10 enseignant-es y ont participé.
- 7 tables rondes ont été organisées dans les services de la Ville, auprès des partenaires et des associations; au total, 51 personnes y ont participé.
- 7 actions publiques d'une durée de 2 heures ont été menées dans les rues de la ville, dans le but de sensibiliser et d'échanger avec la population.
- Un courriel a été envoyé aux employé-es communaux-ales et aux acteurs-trices de l'intégration pour leur demander d'utiliser la vignette cantonale « Parlons du racisme » dans la signature de leurs courriels pendant tout le mois de mars.

Les actions ont été financées à hauteur de 12'000 francs par le BCI et de 10'200 francs par le SLR.

Aide au développement

Trois projets ont été soutenus pour un montant total de 60'000 francs: 1) prévention des violences envers les femmes au Mexique, 2) sensibilisation contre les violences sexuelles au Proche Orient (Palestine) et 3) formation et promotion de la santé infantile au Pérou.